



ASSEMBLEE GENERALE 2022

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU NORD

Flers-en-Escrebieux, 26 Mars 2022



ORDRE DU JOUR :

ASSEMBLEE GENERALE 2022

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27 Mars 2021
- Rapport moral
- Présentation des comptes de l'exercice 2020/2021
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020/2021
- Approbation des comptes de l'exercice 2020/2021
- Présentation du projet de budget de l'exercice 2022/2023
- Rapport du commissaire aux comptes sur le projet de budget 2022/2023
- Approbation des différentes recettes et subventions proposées dans le budget 2022/2023
- Approbation du budget final.
- Présentation et approbation du projet de dates d'ouverture et de fermeture de la chasse pour la campagne 2022/2023.
- Questions diverses (pour qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée générale, elle doit être présentée par 50 adhérents. Ceux-ci adressent la question par courrier recommandé avec avis de réception, pour qu'elle soit reçue au secrétariat de la fédération au moins 20 jours avant l'AG)
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration : présentation des candidats et du programme par chaque tête de liste (20 minutes maximum) et votes
- Proclamation des résultats du vote du nouveau Conseil d'Administration
- Clôture de l'Assemblée générale.
- Pot de l'amitié.



Approbation du P.V de l' A G du 27 Mars 2021

Joël DESWARTE

Test des boîtiers électroniques



- VOUS ETES :

POUR = 1

CONTRE = 2

ABSTENTION = 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



RESOLUTION TEST:

Appuyez sur la touche de votre choix :

OUI = tapez 1

NON = tapez 2

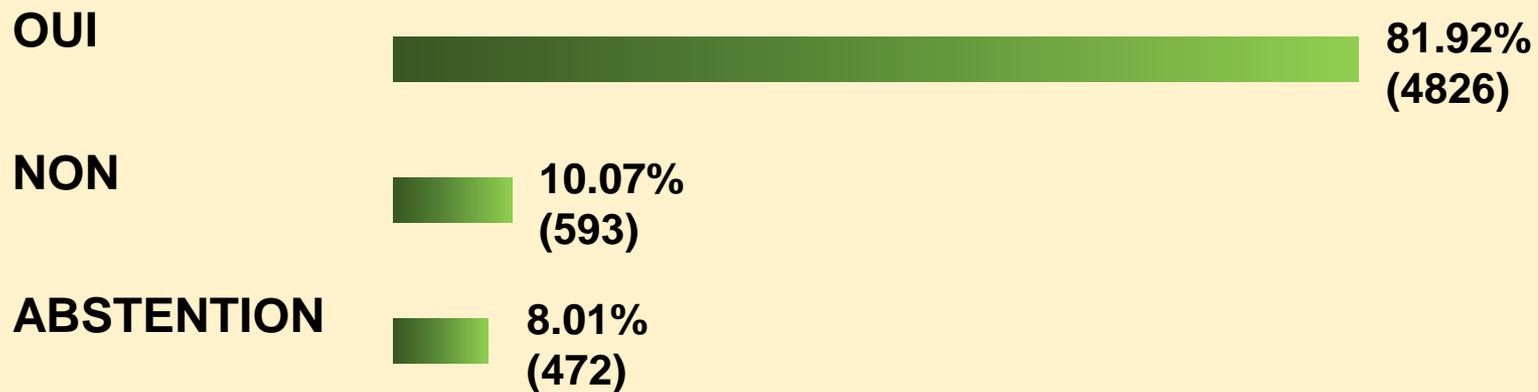
ABSTENTION = tapez 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



RESOLUTION TEST:

Appuyez sur la touche de votre choix :





1^{ère} RESOLUTION :

Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 Mars 2021

OUI = tapez 1

NON = tapez 2

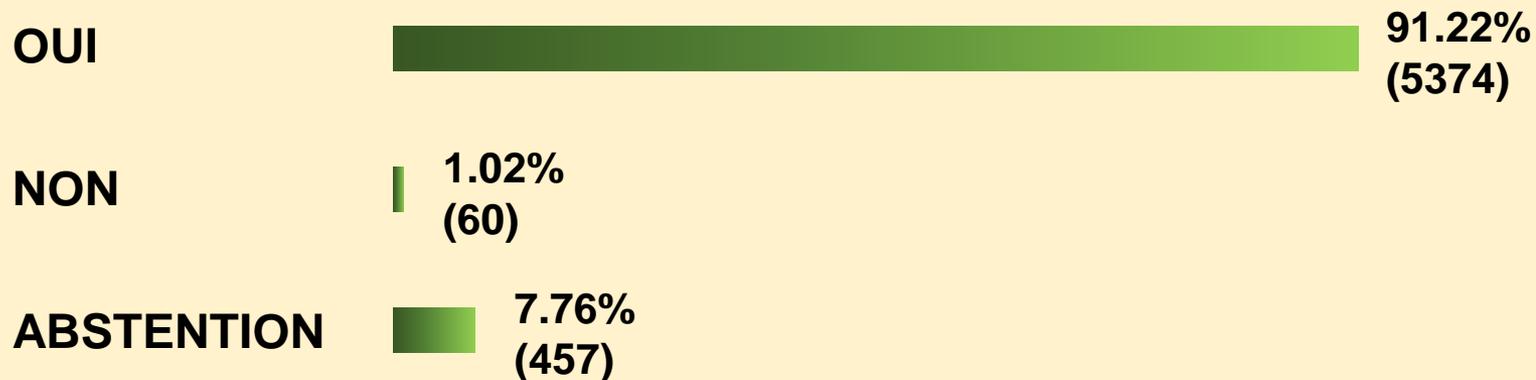
ABSTENTION = tapez 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



1^{ère} RESOLUTION :

Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 Mars 2021





Comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Approbation des comptes, quitus et affectation du
résultat

2^{ème} RESOLUTION :

- Après avoir entendu lecture du rapport de gestion, et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2020/2021, l'Assemblée générale approuve les comptes qui lui ont été présentés et dont le résultat est excédentaire de 138 995 € et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

OUI = tapez 1

NON = tapez 2

ABSTENTION = tapez 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »

2^{ème} RESOLUTION :

- Après avoir entendu lecture du rapport de gestion, et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2020/2021, l'Assemblée générale approuve les comptes qui lui ont été présentés et dont le résultat est excédentaire de 138 995 € et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

OUI



89.15%
(5251)

NON



4.74%
(279)

ABSTENTION



6.11%
(360)

AFFECTATION DU RESULTAT 2020-2021

	Avant affectation	Après affectation
RESERVES	2 920 370	3 059 365
RESULTAT DE L'EXERCICE	138 995	
	3 059 365	3 059 365



3^{ème} RESOLUTION :

- **Approuvez-vous l'affectation du résultat présentée :**

OUI = tapez 1

NON = tapez 2

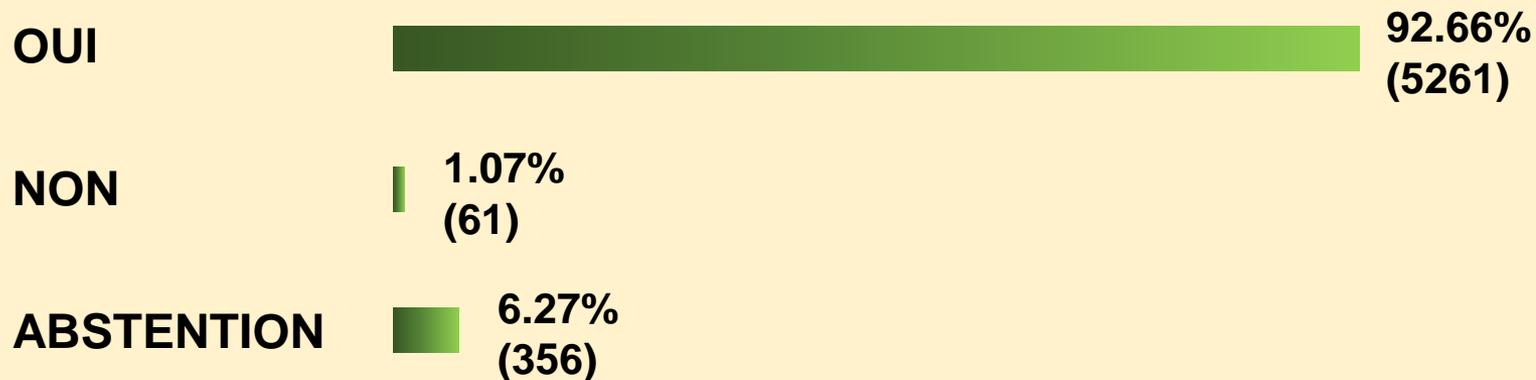
ABSTENTION = tapez 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



3^{ème} RESOLUTION :

- Approuvez-vous l'affectation du résultat présentée :



PRESENTATION DES TARIFS 2022-2023 (Recettes fédérales)



Cotisations fédérales	Tarif (euros)
Prix du timbre fédéral	70 €
Prix du timbre fédéral pour validation temporaire 9 jours	35 €
Prix du timbre fédéral pour validation temporaire 3 jours	18 €
Prix du timbre sanglier Nord	30 €
Prix du timbre sanglier Nord 3 jours	10 €
Abonnement annuel au journal « Le Chasseur du Nord »	7,50 €

PAS DE CHANGEMENT PAR RAPPORT A LA CAMPAGNE 2021-2022



4^{ème} RESOLUTION :

- Validez-vous, pour la saison 2022/2023, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :

OUI = tapez 1

NON = tapez 2

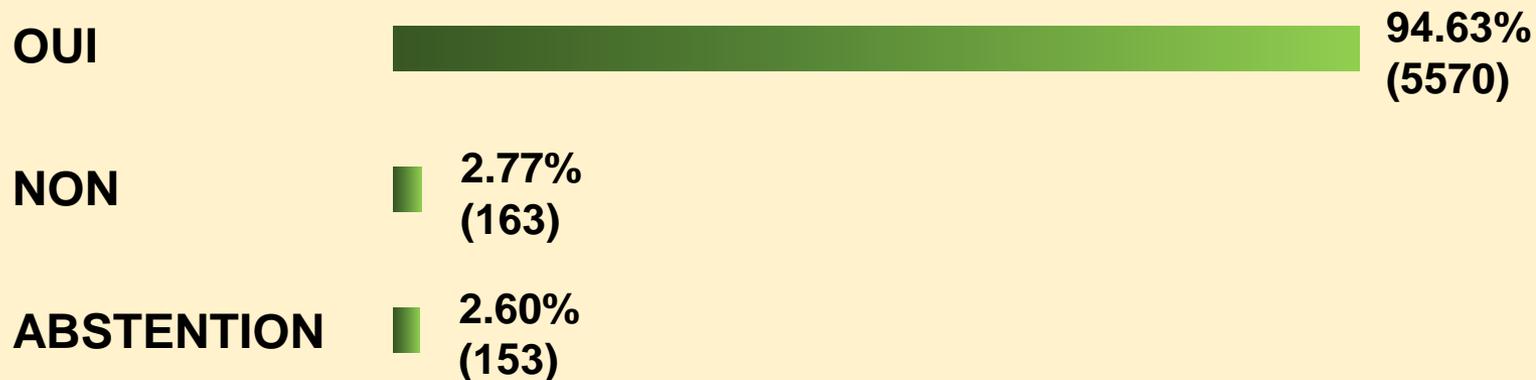
ABSTENTION = tapez 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



4^{ème} RESOLUTION :

- Validez-vous, pour la saison 2022/2023, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :



PRESENTATION DES TARIFS 2022-2023

Dispositifs de marquage (Recettes fédérales)



Dispositif de marquage du Plan de chasse	Tarif (euros)
Cerf élaphe	50 €
Chevreuil	18 €
Daim	18€

PAS DE CHANGEMENT PAR RAPPORT A LA CAMPAGNE 2021-2022



5^{ème} RESOLUTION :

- Validez-vous, pour la saison 2022/2023, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :

OUI = tapez 1

NON = tapez 2

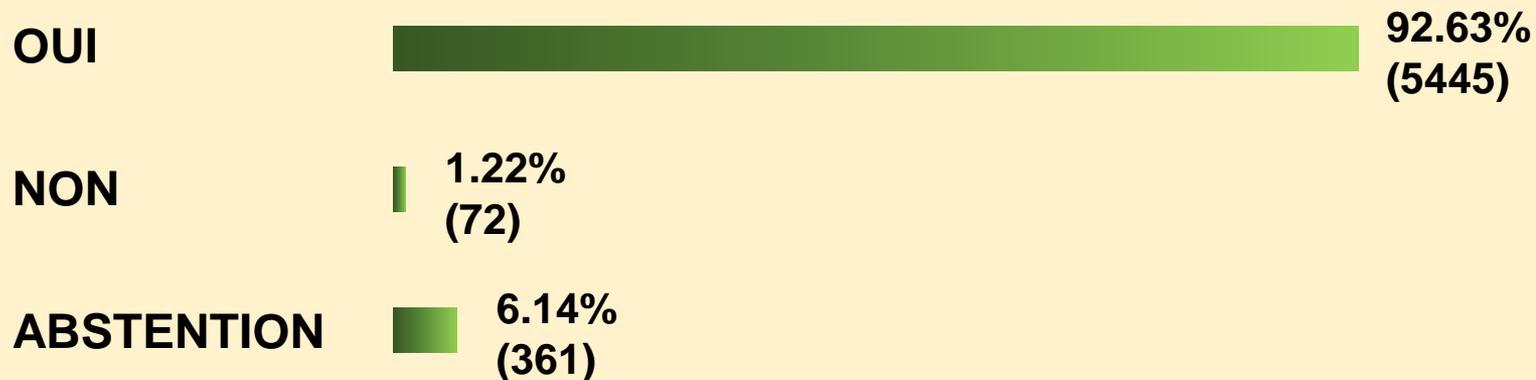
ABSTENTION = tapez 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



5^{ème} RESOLUTION :

- Validez-vous, pour la saison 2022/2023, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :





PRESENTATION DES TARIFS 2022-2023

Adhésion Territoriale (Recettes fédérales)

Adhésion territoriale FDC 59	Tarif (euros)
Affiliation Territoriale obligatoire	42,50 €
Contrat d'Adhésion Territoriale Optionnel	85 €
Taxe hectare	0,80 €

**PAS DE CHANGEMENT
PAR RAPPORT A LA
CAMPAGNE 2021-2022**

CONTRAT D'ADHESION TERRITORIALE

Conformément à la réglementation, vous êtes déjà adhérent territorial à la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord lorsque vous êtes titulaire d'un plan de chasse ou d'un plan de gestion cynégétique approuvé. Le montant de cette adhésion à un **Contrat d'Adhésion Territoriale** est fixé chaque année en Assemblée Générale. Dans ce cadre, la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord s'engage à fournir au bénéficiaire du présent contrat la prestation suivante :

- la délivrance des systèmes de marquage du POCA et du plan de chasse si votre territoire fait l'objet d'une attribution, le contrôle des dispositions réglementaires en matière de police de la chasse par les agents de développement de la FDC59.

Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier de services supplémentaires proposés par la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord en souscrivant un **Contrat d'Adhésion Territoriale Optionnel** (ex CMS) en vous acquittant de la cotisation prévue à cet effet. Ce montant est également validé chaque année en Assemblée Générale et dans ce cadre la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord s'engage à fournir au bénéficiaire du présent contrat les prestations suivantes :

- Une aide et/ou une indemnisation financière pour la mise en place d'aménagements en faveur de la petite faune sédentaire de plaine :
 - Semences offertes pour la mise en place de couverts « Biodiversité » (selon cahier des charges et dans la limite du budget prévu sur cette opération. Les demandes seront honorées par ordre chronologique de réception à la FDC 59)
 - Semences offertes pour la mise en place de couverts après la moisson (selon cahier des charges et dans la limite de 4 ha par tranche de 50 ha de territoires)
 - l'offre gratuite de kits de plantation de haies et l'indemnisation de l'emprise de cette haie auprès de l'exploitant agricole à hauteur de 1500 € / ha / an (selon cahier des charges)
- La surveillance de la totalité des territoires de chasse détenus et déclarés dans le contrat.
- L'assistance juridique pour les infractions à la police de la chasse.
- L'assistance technique en matière d'aménagement de territoire et de gestion des espèces.
- Les services d'information, de communication et d'animation de la FDC 59.
- L'accès aux subventions pour l'accueil des jeunes chasseurs, la régulation des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts et le renforcement des populations de gibier.

Choisissez le contrat auquel vous souhaitez souscrire pour la prochaine saison, en cochant la case correspondante (encadré rouge*) :

Type de contrat	Tarifs indicatifs qui étaient en vigueur lors de la saison 2021-2022 (susceptibles d'être modifiés lors de la prochaine Assemblée Générale de la FDC59)	Souhaite souscrire pour la saison 2022-2023 : <i>(Cochez obligatoirement l'un des 2 contrats ci-dessous en fonction de votre choix)</i>
Contrat d'Adhésion Territoriale	42,5€ = 0,8€ par hectare	<input type="checkbox"/>
Contrat d'Adhésion Territoriale Optionnel (ex CMS)	85€ = 42,5€ = 0,8€ par hectare	<input type="checkbox"/>

Je soussigné «NOM_PRENOM» s'engage à adhérer aux conditions du présent contrat, à en respecter les classes financières calculées et indiquées dans le montant de la facture qui vous sera adressée courant juin.
Ce contrat est annuel. Il sera valable du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante.

Fait à _____ Le _____ Signature obligatoire : _____

Vous n'avez rien à régler pour l'instant, votre cotisation vous sera réclamée courant juin lorsque vous recevrez votre facture.



6^{ème} RESOLUTION :

- Validez-vous, pour la saison 2022/2023, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :

OUI = tapez 1

NON = tapez 2

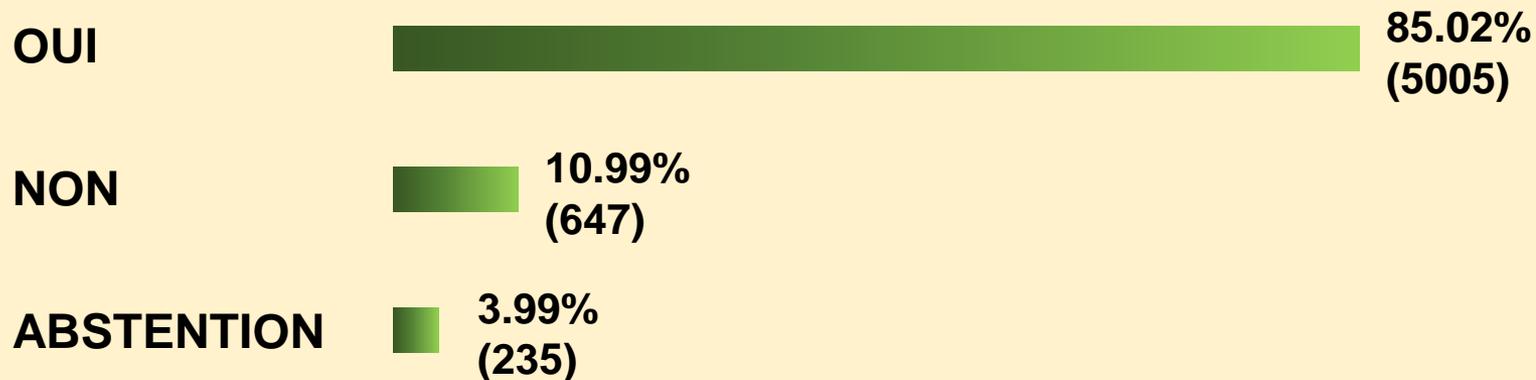
ABSTENTION = tapez 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



6^{ème} RESOLUTION :

- Validez-vous, pour la saison 2022/2023, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :

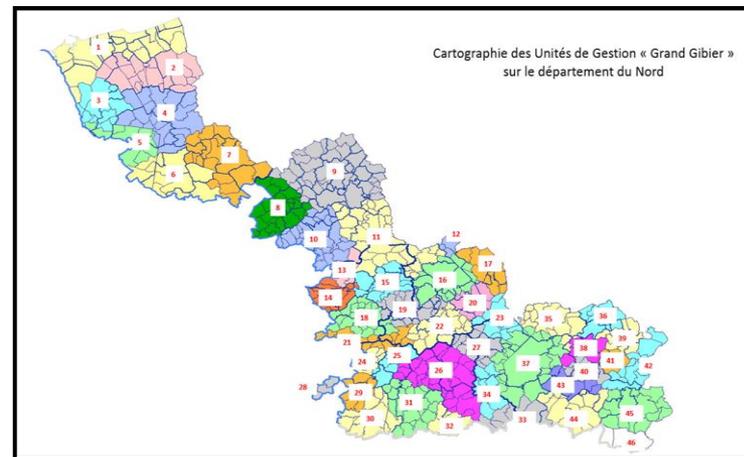




PRESENTATION DES TARIFS 2022-2023

Contribution Territoriale Dégâts (Recettes fédérales)

Indemnisation des dégâts agricoles du grand gibier	Tarif (euros)
Contribution Territoriale Dégâts	5 € forfaitaire minimum et/ou taxe hectare boisé modulable par Unité de Gestion Grand Gibier en fonction du montant des dégâts agricoles 20-21 pour tout attributaire d'un plan de chasse grand gibier





PRESENTATION DES TARIFS 2022-2023

Contribution Territoriale Dégâts (Recettes fédérales)

Unités de Gestion Grand Gibier	Tarif (euros)
UGGG 1 – 2 – 4 – 5 – 7 – 8 – 9 – 10 – 13 – 14 – 18 – 19 – 20 – 21 – 22 – 23 – 24 – 25 – 26 – 28 – 29 – 30 – 31 – 32 – 33 – 38 – 39	5 € forfaitaire
UGGG 3	1,25 € / ha boisé
UGGG 6	3,93 € / ha boisé
UGGG 11	0,11 € / ha boisé
UGGG 12	0,20 € / ha boisé
UGGG 15	2,15 € / ha boisé
UGGG 16	3,23 € / ha boisé
UGGG 17	0,12 € / ha boisé
UGGG 27	1,22 € / ha boisé
UGGG 34	1,05 € / ha boisé
UGGG 35	2,34 € / ha boisé
UGGG 36	6,69 € / ha boisé
UGGG 37	2,67 € / ha boisé
UGGG 40	0,72 € / ha boisé
UGGG 41	0,16 € / ha boisé
UGGG 42	0,87 € / ha boisé
UGGG 43	2,54 € / ha boisé
UGGG 44	0,09 € / ha boisé
UGGG 45	0,27 € / ha boisé
UGGG 46	0,56 € / ha boisé



7^{ème} RESOLUTION :

- Validez-vous, pour la saison 2022/2023, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :

OUI = tapez 1

NON = tapez 2

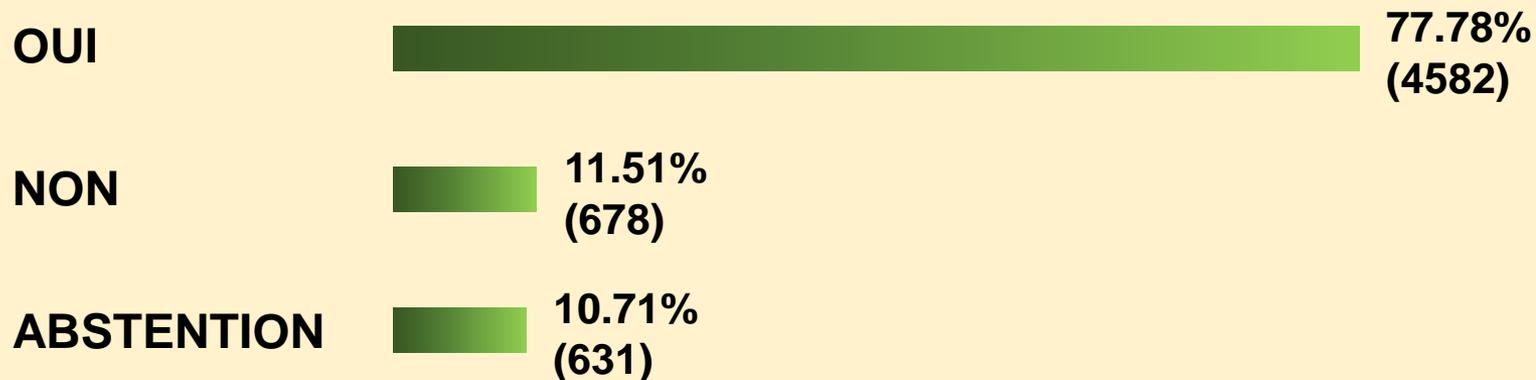
ABSTENTION = tapez 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



7^{ème} RESOLUTION :

- Validez-vous, pour la saison 2022/2023, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :





PRESENTATION DES TARIFS 2022-2023

(Contributions nationales de la FDC 59)

Participations diverses	Tarif
ISNEA	1 € / chasseur
FONDATION PROTECTION DES HABITATS	0,30 € / chasseur

**PAS DE CHANGEMENT
PAR RAPPORT A LA
CAMPAGNE 2021-2022**

FONDATION
POUR LA
PROTECTION
DES HABITATS
DE LA FAUNE
SAUVAGE



WILDLIFE
HABITATS
FOUNDATION
WHF





8^{ème} RESOLUTION :

- Validez-vous, pour la saison 2022/2023, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :

OUI = tapez 1

NON = tapez 2

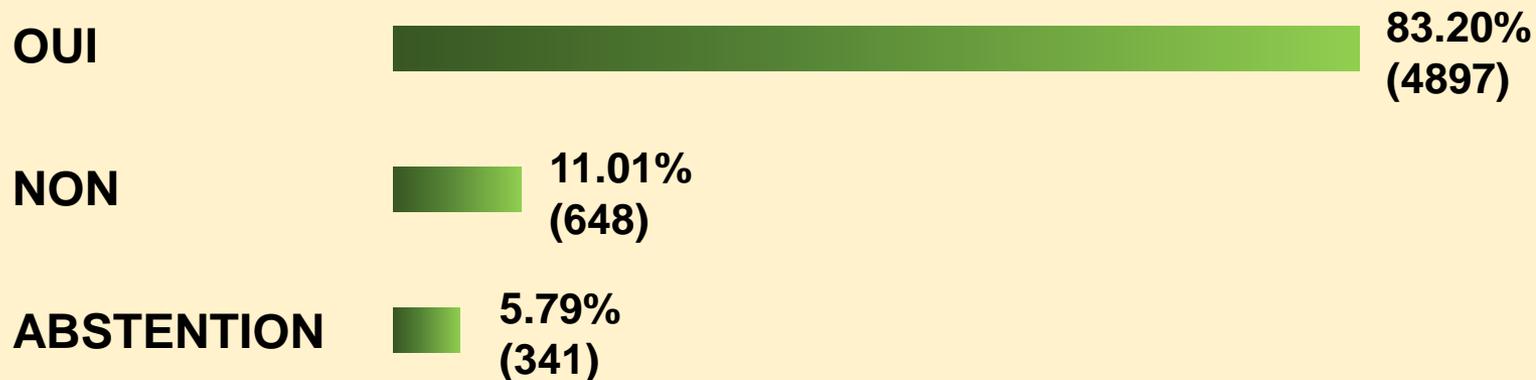
ABSTENTION = tapez 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



8^{ème} RESOLUTION :

- Validez-vous, pour la saison 2022/2023, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :





Subventions prévues



PRESENTATION DES SUBVENTIONS AUX ADHERENTS 2022-2023

Subventions directes aux adhérents territoriaux avec l'option multiservices (CATO) et aux piégeurs du Nord	Montant (euros)
Aménagement du territoire / matériel de rétrocession	111 000 €
Régulation des prédateurs + retour des données de capture	5 000 € + 45 000 €
Accueil des jeunes chasseurs	30 000 €
TOTAL	201 000 €

**PAS DE CHANGEMENT
PAR RAPPORT A LA
CAMPAGNE 2021-2022**





9^{ème} RESOLUTION :

- Validez-vous, pour la saison 2022/2023, les propositions de subventions présentées précédemment :

OUI = tapez 1

NON = tapez 2

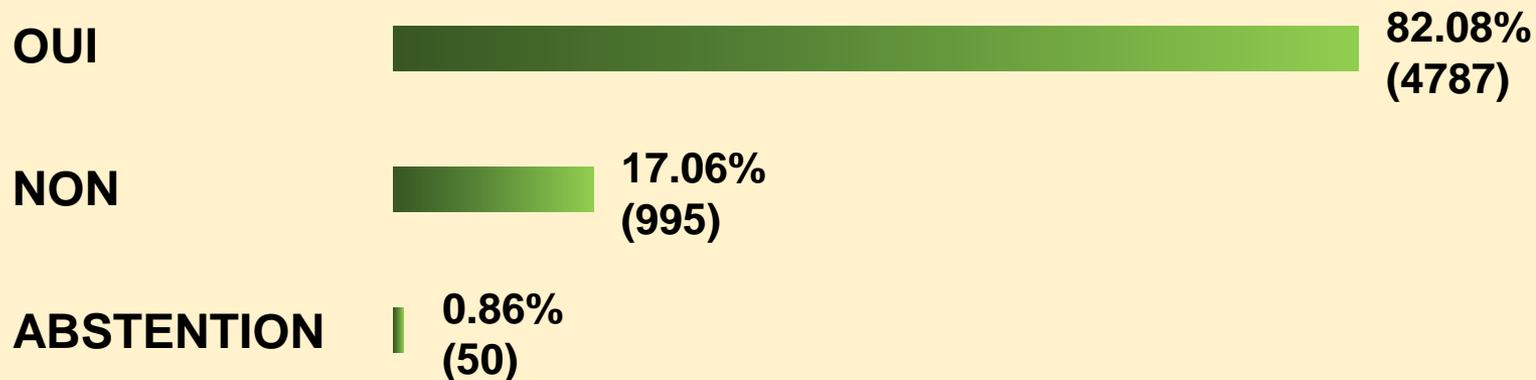
ABSTENTION = tapez 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



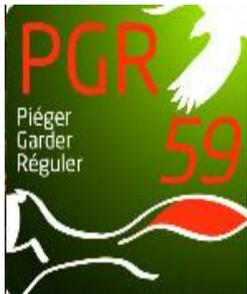
9^{ème} RESOLUTION :

- Validez-vous, pour la saison 2022/2023, les propositions de subventions présentées précédemment :





PRESENTATION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022-2023



Subventions particulières aux Associations	Montant 2022/2023
Association des Déterreurs du Nord	8 500 €
Association des Piégeurs Agréés et des Gardes Assermentés du Nord (APANGA)	7 000€
Piéger Garder Réguler dans le Nord (PGR 59)	1 000 €
Union Nationale pour l'Utilisation de Chiens de Rouge (UNUCR 59)	1 500 €
Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier du Nord (ADCGG 59)	1 500 €
Diverses propositions sur avis du Conseil d'Administration	11 000 €
TOTAL	30 500 €



UNUCR

Union Nationale pour l'Utilisation de Chiens de Rouge
(Association déléguée, à but non lucratif - DELEGATION NORD-57, Route de Thermal-59230- StAmant)



10^{ème} RESOLUTION :

- Validez-vous, pour la saison 2022/2023, les propositions de subventions présentées précédemment :

OUI = tapez 1

NON = tapez 2

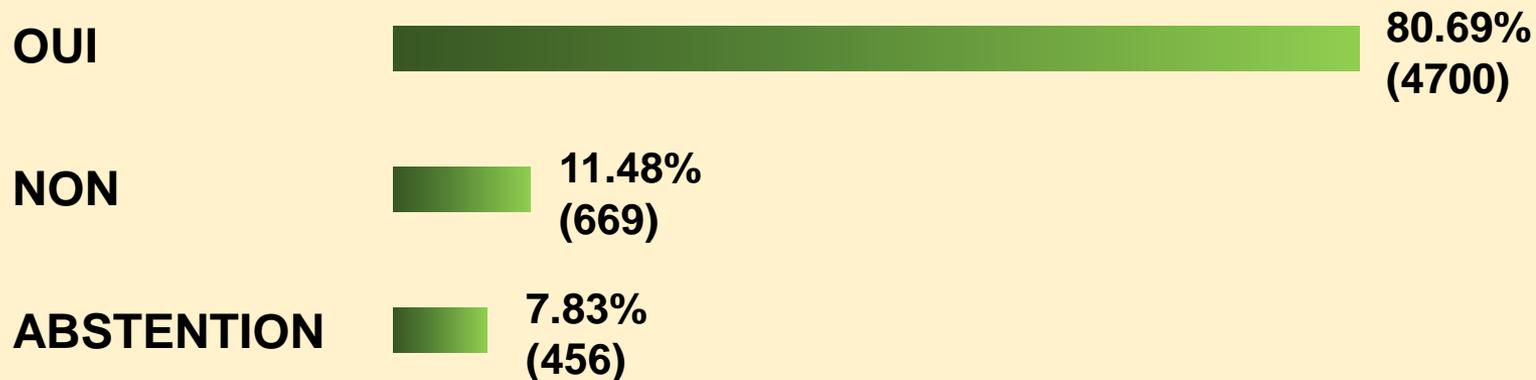
ABSTENTION = tapez 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



10^{ème} RESOLUTION :

- Validez-vous, pour la saison 2022/2023, les propositions de subventions présentées précédemment :





Approbation finale du budget 2022 - 2023



11^{ème} RESOLUTION :

- **Validez-vous le projet de budget pour la période du 1^{er} Juillet 2022 au 30 Juin 2023 qui vient de vous être présenté :**

OUI = tapez 1

NON = tapez 2

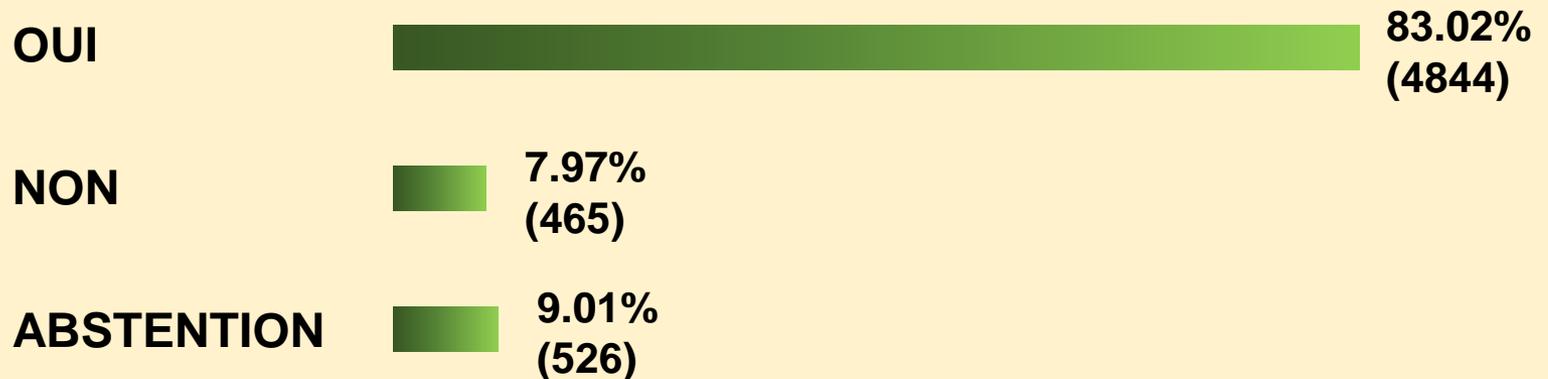
ABSTENTION = tapez 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



11^{ème} RESOLUTION :

- Validez-vous le projet de budget pour la période du 1^{er} Juillet 2022 au 30 Juin 2023 qui vient de vous être présenté :





Propositions de dates d'ouverture et de fermeture pour la saison 2022-2023



OUVERTURE GENERALE : 18 septembre 2022

FERMETURE GENERALE : 28 février 2023

PETIT GIBIER			
Espèces	Ouverture	Fermeture	Conditions
Lièvre	18 septembre 2022	4 décembre 2022	PGCA
Perdrix grise	18 septembre 2022	23 octobre 2022	2 jours modulables
Faisan commun	18 septembre 2022	28 février 2023	
Faisan commun <i>(Territoires en PGCA)</i>	18 septembre 2022	31 décembre 2022	
Faisan vénéré	18 septembre 2022	28 février 2023	Bois de + de 3 ha
Perdrix rouge	18 septembre 2022	28 février 2023	

+ Vénérie sous terre du blaireau pour les périodes complémentaires : du 1^{er} juillet 2022 au 17 septembre 2022 et du 15 mai 2023 au 30 juin 2023.

PAS DE CHANGEMENT PAR RAPPORT A LA CAMPAGNE 2021-2022

(Hormis actualisation des dates pour la campagne 22-23)



12^{ème} RESOLUTION :

Approuvez-vous les propositions de dates d'ouverture et de clôture de la chasse du petit gibier et les modalités pour la campagne 2022/2023, qui vous ont été présentées ci-avant et qui seront soumises à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

OUI = tapez 1

NON = tapez 2

ABSTENTION = tapez 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



12^{ème} RESOLUTION :

Approuvez-vous les propositions de dates d'ouverture et de clôture de la chasse du petit gibier et les modalités pour la campagne 2022/2023, qui vous ont été présentées ci-avant et qui seront soumises à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

OUI



88.24%
(5100)

NON



11.18%
(646)

ABSTENTION



0.59%
(34)



GRAND GIBIER			
Espèces	Ouverture	Fermeture	Conditions
Cerf – Chevreuil - Daim	18 septembre 2022	28 février 2023	Plan de chasse
Tir d'été du Cerf et du Daim	1 ^{er} septembre 2022	17 septembre 2022	Sur autorisation
Tir d'été du Chevreuil	1 ^{er} juillet 2022	17 septembre 2022	Sur autorisation
(Affût et approche)	1 ^{er} juin 2023	30 juin 2023	
Sanglier	18 septembre 2022	31 mars 2023	
Tir d'été du sanglier	1 ^{er} juillet 2022	17 septembre 2022	Sur autorisation
(Affût et approche)	1 ^{er} juin 2023	30 juin 2023	
Tir d'été du sanglier (en battue)	15 août 2022	17 septembre 2022	Sur maïs

PAS DE CHANGEMENT PAR RAPPORT A LA CAMPAGNE 2021-2022

(Hormis actualisation des dates pour la campagne 22-23)

+

Modalités de retour des bilans de prélèvements du grand gibier : retour obligatoire du carnet de prélèvement territorial pour le 10 avril de chaque année



13^{ème} RESOLUTION :

Approuvez-vous les propositions de dates d'ouverture et de clôture de la chasse du grand gibier et les modalités pour la campagne 2022/2023, qui vous ont été présentées ci-avant et qui seront soumises à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

OUI = tapez 1

NON = tapez 2

ABSTENTION = tapez 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



13^{ème} RESOLUTION :

Approuvez-vous les propositions de dates d'ouverture et de clôture de la chasse du grand gibier et les modalités pour la campagne 2022/2023, qui vous ont été présentées ci-avant et qui seront soumises à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

OUI



81.99%
(4784)

NON



8.57%
(500)

ABSTENTION



9.44%
(551)

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

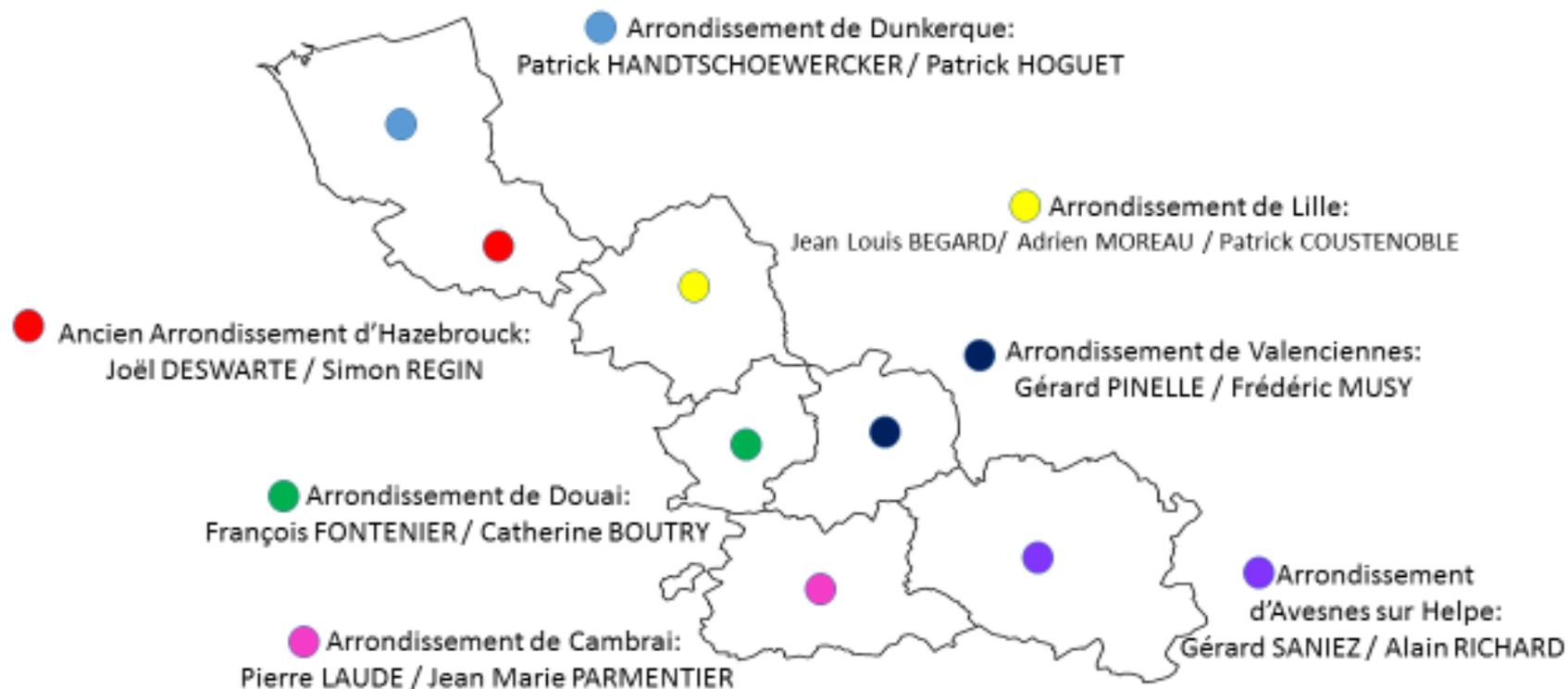
Quelques informations :

- Dépôt des candidatures 20 jours avant l'AG
- Vérification des conditions d'éligibilité
- Vote pour une liste complète
- Pas de panachage possible
- Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour 6 ans et la prise de fonction est immédiate
- 1 seule liste déposée

Présentation des candidats et du programme par chaque tête de liste

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FDC 59

Liste 1: Joël DESWARTE



Présentation des candidats de la liste 1

Arrondissement de Dunkerque / Hazebrouck

Joël DESWARTE



Patrick
HANDTSCHOEWERCKER



Patrick HOGUET



Simon REGIN



Présentation des candidats de la liste 1

Arrondissement de Lille

Jean Louis BEGARD



Patrick COUSTENOBLE



Adrien MOREAU



Présentation des candidats de la liste 1

Arrondissement de Douai

François FONTENIER



Catherine BOUTRY



Présentation des candidats de la liste 1

Arrondissement de Valenciennes

Gérard PINELLE



Frédéric MUSY



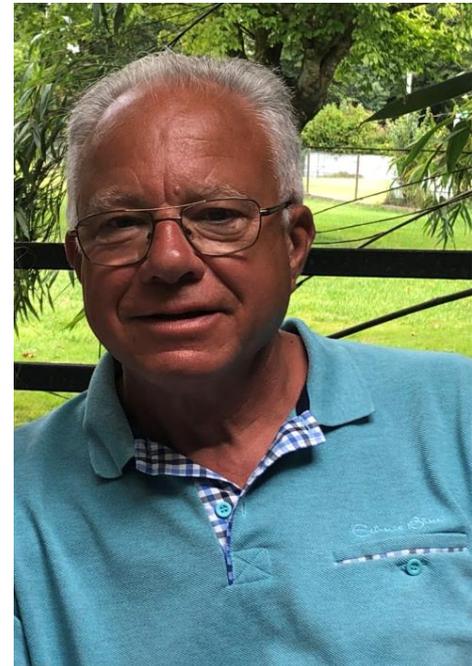
Présentation des candidats de la liste 1

Arrondissement de Cambrai

Pierre LAUDE



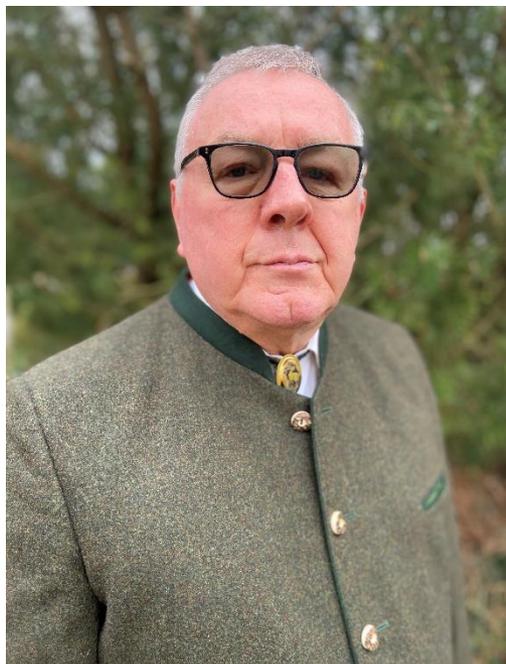
Jean Marie PARMENTIER



Présentation des candidats de la liste 1

Arrondissement d'Avesnes sur Helpe

Gérard SANIEZ



Alain RICHARD





14^{ème} RESOLUTION :

Vote pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Liste 1 = tapez 1

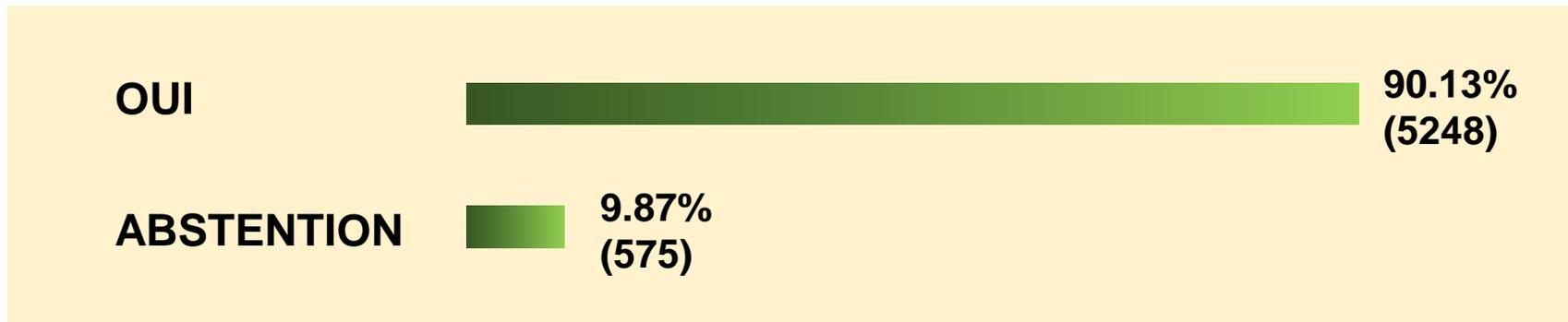
ABSTENTION = tapez 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



14^{ème} RESOLUTION :

Résultats des Votes pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration





Mot de fin